

FCP de droit français

**FINALTIS EFFICIENTBETA
EURO**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

**Société de Gestion : FINALTIS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	9
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	19
6. Annexe(s)	48
Caractéristiques de l'OPC	49
Information SFDR	55

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

I Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de 15 144 181 au 31 décembre 2024 à 5 006 455 € au 31 décembre 2025 à, dont € 4 890 366 pour les parts I (valeur liquidative 2 191.36 €), € 116 089 pour les parts A (valeur liquidative 1 792.72 €).

II Contexte économique et monétaire

1^{er} trimestre

Janvier

Après une belle année 2024, le marché des actions a fortement accéléré début 2025. Le début du mois a été dominé par la montée des taux souverains en raison de la résilience de l'économie américaine et des anticipations de politiques inflationnistes sous l'administration Trump. Les taux d'intérêt américains à 10 ans ont atteint 4.79 %, et le taux Bund 2.65 %. Poussé par des sanctions contre la Russie, le prix du pétrole a progressé de +10 %.

En fin de mois, l'entrée en fonction de Donald Trump a été accueillie avec prudence. Néanmoins, contrairement aux craintes initiales, il a débuté son mandat en repoussant les mesures potentiellement inflationnistes et en montrant une certaine retenue sur les droits de douane avec la Chine. Le début de la saison des résultats est encourageant ; les décisions des banques centrales sont conformes aux anticipations. En Chine, les mesures de relance commencent à porter leurs fruits. Les annonces autour des performances et du coût de l'I.A. générative DeepSeek ont provoqué un choc de courte durée sur les valeurs technologiques. Sur le mois, le taux Bund progresse de +0.15 %, le Dollars baisse de -0.36 % face à l'Euro et le pétrole revient proche de son prix de décembre 2024.

Février

En février, les marchés des actions ont poursuivi leur tendance haussière. Les premières tensions commerciales initiées par l'administration Trump sont apparues, avec des annonces de droits de douane visant principalement le Mexique, le Canada et la Chine, et des menaces d'extension aux automobiles, semi-conducteurs et produits pharmaceutiques. Aux États-Unis, l'inflation annuelle a surpris à la hausse, atteignant 3,0 % en janvier, compliquant les objectifs de la Fed qui, attentiste, a indiqué qu'elle n'était pas pressée de baisser les taux.

Sur le plan géopolitique, les premiers pourparlers entre la Russie et les États-Unis sur l'Ukraine ont débuté en Arabie Saoudite, excluant les pays européens et provoquant ainsi des inquiétudes. Les marchés européens ont été dynamisés par le secteur de la défense, en raison de l'augmentation annoncée des dépenses de l'UE. Le mois s'est achevé par une altercation inédite entre les présidents Trump et Zelensky, prélude à un retournement d'alliance.

En Chine, les indicateurs d'activité ont déçu, avec des indices PMI en baisse. L'OPEP+ a maintenu ses réductions de production pour soutenir le prix du pétrole.

Mars

En mars 2025 l'Indice Euro Stoxx a cessé sa forte progression. L'écart de performance avec le S&P 500 s'est néanmoins encore creusé de 2.7 % portant cette différence à 12.1 % sur les 3 premiers mois de l'année. L'Allemagne a lancé un programme d'investissement historique pour augmenter ses dépenses en défense et en infrastructure, contournant sa règle constitutionnelle de frein à l'endettement. Ce plan, soutenu par une coalition politique, pourrait atteindre 900 milliards d'euros sur la prochaine décennie. La Banque centrale européenne (BCE) a réduit ses taux directeurs, mais a indiqué qu'elle ne financerait pas les nouvelles émissions de dette publique. Aux États-Unis, l'administration Trump a créé une incertitude économique avec des politiques commerciales erratiques, notamment des taxes douanières sur les importations canadiennes et mexicaines. Ces mesures ont contribué à une baisse des marchés actions américains et affecté le moral des entreprises et des consommateurs. La Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux d'intérêt inchangés. En Chine, le gouvernement a réaffirmé un objectif de croissance de 5%, soutenant la consommation des ménages pour compenser les chocs négatifs liés à la guerre commerciale. Les investisseurs se sont tournés vers des actifs refuges comme l'or, qui a atteint un sommet historique.

2^{ème} trimestre

Avril

Le mois d'avril a été très chaotique sur les marchés financiers. Le 2 avril « jours de la libération », l'annonce par le président Trump de droits de douane significatifs a déclenché une guerre commerciale, avec des représailles immédiates de la Chine. Les taxes américaines, portées à leur niveau le plus élevé depuis un siècle, visent particulièrement l'Asie et l'UE.

Cette situation a provoqué une forte volatilité des marchés et une incertitude économique mondiale. Les marchés des actions ont plongé, l'indice Euro Stoxx perdant 12 % en une semaine.

Puis l'annonce d'une suspension pour 90 jours de nombreuses surtaxes douanières « réciproques » a permis aux marchés de retrouver un peu de sérénité. Le FMI a revu à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour 2025. En zone euro, l'inflation a ralenti à 2,2 % en mars, et la BCE a réduit ses taux. La Chine a affiché une croissance résiliente au premier trimestre, mais, dans ce contexte de guerre commerciale, les perspectives restent incertaines.

Le dollar baisse de -5.4 % face à L'Euro, Le prix du baril de WTI est en baisse de -15.5 % et l'once d'or a atteint pour la première fois de son histoire 3500 USD.

Mai

En mai, les marchés des actions ont profité d'un accord de trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine, avec une réduction des droits de douane (de 145 % à 30 %) sur les biens chinois pendant 90 jours.

Aux États-Unis, la cote de popularité du président Trump a atteint un niveau historiquement bas. L'économie américaine a montré des signes de ralentissement avec une contraction du PIB au premier trimestre. Moody's, invoquant l'aggravation du déficit budgétaire, a dégradé la note AAA des États-Unis, provoquant une hausse des taux obligataires. La Fed, confrontée à des tensions inflationnistes et à un ralentissement de la croissance, a maintenu ses taux inchangés.

En Europe, la croissance de la zone euro a dépassé les attentes, mais l'incertitude commerciale persistante a maintenu une pression sur les perspectives économiques. Outre Rhin, Friedrich Merz est devenu chancelier allemand après un second tour de scrutin au Bundestag.

En Chine, les données économiques ont déçu, avec un ralentissement de l'activité manufacturière et des exportations affectées par les droits de douane américains. La Banque populaire de Chine a assoupli sa politique monétaire pour soutenir l'économie.

Sur le mois, le pétrole « Crude oil » est en hausse de +4.4 %, le taux d'emprunt à 10 ans allemand est en hausse de +5.6 points de base et le dollar en baisse de -0.17 % face à l'euro.

Juin

Le mois de juin a été marqué par les tensions commerciales américaines et l'escalade géopolitique au Moyen-Orient. Donald Trump a suspendu temporairement ses hausses de droits de douane de 50% sur les importations européennes et a relancé les négociations avec l'UE et la Chine, tout en maintenant des tensions avec cette dernière sur les minéraux critiques.

L'inflation en Europe a ralenti à 1,9 %, permettant à la BCE d'abaisser une nouvelle fois ses taux. Aux États-Unis, l'inflation est ressortie plus faible qu'attendu, les entreprises ayant constitué des stocks pour amortir l'impact des taxes douanières. La Fed a maintenu ses taux entre 4,25 % et 4,50 %, adoptant une posture prudente en attendant de pouvoir quantifier les conséquences des « tarifs ».

La crise israélo-iranienne s'est intensifiée avec une attaque israélienne sur les sites nucléaires iraniens que les États-Unis ont ensuite bombardés en profondeur. Malgré ces tensions, excepté le prix de l'énergie, l'impact sur les marchés est resté modéré en l'absence d'extension du conflit. Après 12 jours de conflit, un fragile cessez-le-feu a été mis en place.

Troisième trimestre

Juillet

En juillet, les principaux catalyseurs des marchés financiers provinrent des États-Unis. Le Congrès a adopté la "One Big Beautiful Bill" de 3 400 milliards de dollars, intégrant des baisses d'impôts massives, des hausses de dépenses en défense et sécurité, et un relèvement du plafond de la dette. Ce plan, largement financé par l'endettement, suscite des inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine. Les négociations commerciales ont été tendues, avec des droits de douane imposés à plusieurs pays, notamment le Vietnam, et des menaces de taxes supplémentaires sur des produits spécifiques. Un accord, fortement critiqué depuis, a été conclu en fin de mois avec l'Europe. Malgré une inflation maîtrisée, l'incertitude a poussé la Fed à maintenir ses taux relançant les tensions autour du maintien de Jerome Powell à la tête de l'institution.

En Europe, l'inflation reste contenue et les indicateurs conjoncturels (PMI, ZEW) s'améliorent. La BCE maintient ses taux. La France vise un déficit public ambitieux de 4,6 % du PIB pour 2026, mais le vote du budget sera probablement difficile.

Août

En août, la rencontre Trump-Poutine en Alaska n'a pas abouti à un cessez-le-feu mais des discussions ont été initiées. Une réunion ultérieure à Washington entre Trump, Zelensky et des dirigeants européens a jeté les bases d'un accord pour développer des garanties de sécurité pour l'Ukraine, incluant l'achat potentiel de 100 milliards de dollars d'armements américains financés par l'Europe.

Aux Etats-Unis, constatant une stabilisation de l'inflation accompagnée d'un affaiblissement du marché du travail, la Fed, à travers le discours de Jerome Powell à Jackson Hole, a ouvert la possibilité d'un assouplissement monétaire d'ici quelques mois. Le S&P 500 a atteint de nouveaux sommets, malgré la volatilité autour des valeurs technologiques, en particulier après les résultats de Nvidia jugés prudents. La majorité des produits européens est dorénavant taxée à 15% par l'administration américaine qui menace à nouveau la Chine et l'Europe de taxes supplémentaires.

En Europe, l'activité a montré une embellie, avec un PMI composite repassant en zone d'expansion, porté par l'industrie. Toutefois, l'Allemagne a confirmé sa faiblesse, tandis que la France entre dans une phase d'instabilité politique avant un vote de confiance en prélude à la présentation du budget.

Septembre

En septembre, les indices actions ont poursuivi leur trajectoire haussière. Aux États-Unis, la FED a relancé son cycle de baisse des taux avec une réduction de 25 points de base mi-septembre, tout en révisant ses prévisions économiques à la baisse : l'inflation américaine a atteint 2,9 % et le marché du travail montre des signes de ralentissement. Donald Trump a annoncé de nouvelles mesures protectionnistes, dont des droits de douane ciblés et une hausse des coûts des visas H-1B à 100 000 dollars.

La zone euro a vu sa croissance rester fragile, tandis que la BCE a maintenu ses taux, affichant une confiance prudente dans l'économie malgré des perspectives de croissance mitigées pour 2026. L'instabilité politique en France s'aggrave : le gouvernement Bayrou a chuté le 8 septembre après un vote de confiance perdu, laissant place à un nouveau gouvernement dirigé par Sébastien Lecornu ; l'agence Fitch a dégradé la note souveraine de la France de AA- à A+ le 12 septembre, invoquant un déficit public persistant et une dette publique atteignant 114 % du PIB. Malgré ce contexte difficile, le Trésor français levé 11 milliards d'euros sur les marchés, démontrant ainsi une certaine résilience.

Quatrième trimestre

Octobre

En octobre, les indices actions ont poursuivi leur trajectoire haussière. Aux États-Unis, le shutdown a perturbé la publication des données économiques, notamment celles sur l'emploi. Néanmoins, la Fed a baissé ses taux de 25 points de base, et mis fin au quantitative tightening, anticipant un ralentissement économique. Les tensions commerciales sino-américaines se sont intensifiées, avec des contrôles chinois renforcés sur les terres rares et des menaces américaines de droits de douane de 100% sur les produits chinois.

En Europe, la BCE a maintenu ses taux inchangés malgré une inflation légèrement supérieure à 2 %. La France a connu des soubresauts politiques avec la démission, puis la reconduction de Sébastien Lecornu. Le pays a enregistré une croissance surprise de +0,5 % au T3, atteignant les objectifs budgétaires.

La saison des résultats montre une performance américaine supérieure à celle de l'Europe, les géants technologiques augmentant massivement leurs investissements dans l'IA.

Les matières premières ont été volatiles : l'once d'or a dépassé les 4 000 USD, tandis que le pétrole a baissé, anticipant une hausse de production de l'OPEP+.

Novembre

Le mois de novembre a débuté dans un climat de nervosité à la suite des discours divergents des membres de la Fed sur les baisses de taux, remettant en question l'assouplissement monétaire anticipé pour décembre. Le shutdown du gouvernement américain, devenu le plus long de l'histoire, a perturbé la publication des données, compliquant la lecture du cycle économique et mettant en lumière les divisions du FOMC. Les chiffres de l'emploi envoient des signaux contradictoires, hausse des licenciements et résilience des créations d'emplois. Les actions américaines, notamment technologiques, ont subi des prises de profits malgré d'excellents résultats, notamment ceux de Nvidia, en raison d'inquiétudes sur leurs valorisations élevées et la viabilité économique des investissements massifs dans ce secteur. Sur le front géopolitique, une détente sino-américaine s'est esquissée, avec une réduction des droits de douane et une suspension des contrôles sur les terres rares. Cependant, les exportations chinoises ont chuté en octobre, reflétant une demande atone.

En Europe, les PMI ont confirmé une amélioration de l'activité, notamment en Allemagne et en Espagne tandis que la France est toujours en quête d'un budget.

Décembre

Les marchés actions ont clos l'année sur une hausse. Aux États-Unis, la FED a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base pour la troisième fois consécutive, tout en adoptant un ton mesuré. La baisse de l'inflation, la hausse du chômage et le ralentissement du marché du travail, bien que probablement surestimés à cause du shutdown gouvernemental, ont renforcé les anticipations de nouvelles baisses de taux en 2026. Les marchés actions ont néanmoins été volatils, pénalisés par les doutes persistants autour de l'intelligence artificielle et les résultats décevants d'Oracle et Broadcom.

En Europe, les incertitudes budgétaires ont dominé, notamment en France qui finit l'année avec un budget reconduit, et en Allemagne où des fissures apparaissent dans la coalition gouvernementale. Les négociations sur une fin du conflit en Ukraine se sont accélérées, sans néanmoins aboutir à un accord concret.

En Asie, le Japon a relevé de son taux directeur à 0,75 %, soutenu par une amélioration de la confiance des entreprises, tandis que la Chine a continué de montrer des signes de faiblesse de sa demande intérieure.

III Evolution des performances et du risque

L'évolution de la valeur liquidative de la classe I sur la période sous revue s'établit à 15,72%, et celle de la classe A à 15,03%. Sur la même période, l'indice de référence (Euro Stoxx Net Return, code Bloomberg SXXT Index) progresse de 24,25%.

La volatilité annualisée du FCP a été en ligne avec celle de l'indice de référence sur la période : 16,7% pour toutes les classes (I et A) en comparaison de 15,7% pour l'indice.

Le risque global du fonds est évalué selon la méthode du calcul de l'engagement. Au cours de la période, l'engagement a évolué entre 1,01 fois et 1,55 fois l'actif net du FCP. L'exposition brute aux actions a évolué entre 101% et 154%. L'exposition directe en actions a évolué entre 77% et 96% de l'actif net. L'exposition indirecte, via des futures sur indices, a varié entre 25% et 57%.

L'investissement sur des titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) a dépassé 75% en permanence. Au 31 décembre 2025, l'investissement sur des titres éligibles au PEA était de 88,40%.

Au 31 décembre 2025, le FCP avait une exposition sous-jacente brute de 7 149k€ aux actions, soit 1,43 fois sa valeur nette, via des actions (4.723 k€ soit 0,94 fois l'actif net du fonds) et des contrats à terme sur indices européens (2 426 k€ soit 0,48 fois l'actif net du fonds).

La stratégie de gestion quantitative de type minimisation de la variance privilégie des actions à faible volatilité faiblement corrélées entre elles. En conséquence, dans un marché fortement haussier, ce type de stratégie tend à naturellement sous-performer son indice de référence. C'est pour s'opposer à cet effet que le FCP ajuste régulièrement sa volatilité à celle de l'indice.

Une des particularités de l'approche proposée est de calculer chaque trimestre un portefeuille modèle en utilisant principalement des données du trimestre précédent ; la stratégie et le portefeuille mis en œuvre peuvent ainsi réagir rapidement à des rotations sectorielles.

L'allocation sectorielle a coûté -1.23% de performance relative en 2025. Le secteur très volatil des banques, en hausse de +69.4%, a été peu présents dans le portefeuille. A contrario, les secteurs des télécommunications en hausse de 8.5 % et de la grande distribution en hausse de 5.0 % ont été très sous-pondérés.

S'agissant de la sélection des titres, les 5 principales contributions positives ont été :

- OMV, en hausse de +39 %,
- Italgas, en hausse de +95.3 %,
- Nordea en hausse de +61.4 %,
- Fortum en hausse de +43.8 %,
- Crédit Agricole, en hausse de +38.2 %.

Les 5 principales contributions négatives à l'effet sélection de titres ont été :

- Siemens Energy, absent du portefeuille et en hausse de +139 %,
- Banco Santander, absent du portefeuille et en hausse de +131 %,
- Allianz, très sous-pondéré, en hausse de +36.1 %,
- Iberdrola, très sous-pondéré, en hausse de ++43.7 %,
- Symrise, en baisse de -32.3 %.

Une particularité du processus de gestion systématique est d'ajuster régulièrement la volatilité du FCP à celle de l'indice convertissant ainsi la réduction de risque en potentiel surplus de performance afin de ne pas souffrir de la sous-performance structurelle des portefeuilles défensifs en période de forte hausse des marchés. Ce mécanisme a été favorable en 2025 apportant +1.7% de performance relative.

Il est à noter que, conformément à la procédure de « Stop Loss/Take profit » du FCP, six positions ont été coupées en raison de comportements exceptionnels au cours de l'année. Les cas extrêmes ont été :

- Galp Energia coupée le 12/12/2025 après une hausse de -24.3 %
- Nokia coupée le 28/10/2025 après une hausse de +67.1 %
- Amplifon coupée le 31/07/2025 après une baisse de -30.4 %
- Heidelberg Cement coupée le 19/03/2025 après une hausse de 50.6 %
- Thales coupée le 04/03/2025 après une hausse de 65.5 %
- Qiagen coupée le 28/02/2025 après une baisse de -18.3 %

Depuis son lancement le 18/12/2013, le FCP Finaltis EfficientBeta Euro (part I) affiche une performance cumulée de +119,1%, à comparer à +157,3% pour son indice de référence, soit une sous-performance cumulée de -38,26% et annualisée de -3,94% par an.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART E	1 539 328,62	1 809 436,29
QIAGEN N.V.	906 484,06	1 123 107,71
HEINEKEN NV	677 990,26	887 860,17
FORTUM OYJ	674 151,27	803 233,86
SYMRISE AG	481 080,70	691 676,57
ITALGAS SPA	409 660,12	722 520,55
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	392 845,56	639 302,17
JERONIMO MARTINS	487 870,15	517 472,78
LA FRANCAISE DES JEUX UNITED	552 356,09	438 746,75
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	493 028,22	455 705,23

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 426 235,00

- o Change à terme :
- o Future : 2 426 235,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Le FCP ne prête ni titres, ni matières premières.

Le FCP ne reçoit pas de garanties.

S'agissant des contrats à terme (futures), CACEIS intervient en qualité de compensateur (clearing broker) et d'intermédiaire exécutant (executing broker).

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégation par délégation, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet

www.finaltis.com.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site www.finaltis.com.

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille. Finaltis n'exerce consécutivement pas les droits de vote attachés aux dites actions.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille n'ont pas été exercés.

EXERCICE DES DROIT DE VOTE

Le fonds a exercé les droits de vote attachés aux actions en portefeuille pour 70 assemblées générales au cours de l'exercice (vote contre pour 7,57% des résolutions).

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE) ET LA RÉGLEMENTATION SFDR

La prise en compte des critères ESG est effective, de manière systématique depuis le mois de septembre 2018. Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, un filtre ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Réalisé à partir des données ESG fournies par un fournisseur indépendant de données, le filtre exclut de l'univers d'investissement toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Une politique d'exclusion a été définie au premier trimestre 2021, qui inclut des exclusions normatives et des exclusions électives. De plus, plus de 10% de son chiffre d'affaires provenant du charbon, le titre RWE est exclus.

La politique d'engagement actionnarial a été révisée en septembre 2021, afin de voter suivant une politique ESG pour l'ensemble des valeurs détenues par le fonds, et d'exercer un dialogue actif avec les entreprises en ciblant les controverses récurrentes.

Au 31/12/2025, la note ESG moyenne du portefeuille, évaluée par Bloomberg, est de 5.42, celle de l'indice est 5.47 alors que le portefeuille ne peut bénéficier de l'effet majorant de la capitalisation boursière sur les notations ESG moyennes des entreprises. Ainsi, un portefeuille équilibré (donc éliminant le biais lié à la capitalisation boursière) construit sur l'univers d'investissement aurait une note de 5.02. La meilleure note ESG du portefeuille est celle de Deutsche Börse : 7.89. La moins bonne note du portefeuille est celle de Koninklijke Ahold : 4.07.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GÉRÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION OU UNE SOCIÉTÉ LIÉE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS ET RETROCESSIONS DE FRAIS DE COURTAGES

L'ensemble des frais et commissions supportés par le Fonds à l'occasion des opérations portant sur le portefeuille se composent exclusivement :

- des frais de courtage des brokers et de clearings liés aux opérations sur les marchés à terme.
- des commissions de mouvements perçues par le dépositaire pour les opérations sur instruments de trésorerie.

Ces commissions ne font en aucun cas l'objet de partage avec la société de gestion.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (13 personnes) s'est élevé à 647 144.85 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 647 144.85 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 0 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2025 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 647 144.85 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2025 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 0 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

FINALTIS EFFICIENTBETA EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINALTIS SAS
63, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FINALTIS EFFICIENTBETA EURO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

FINALTIS EFFICIENTBETA EURO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2026.06.10 17:26:40 +02:00

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	4 722 679,33	14 295 120,25
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 722 679,33	14 295 120,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		264 061,91
OPCVM		264 061,91
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	29 782,00	57 376,50
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	4 752 461,33	14 616 558,66
Créances et comptes d'ajustement actifs	180 674,73	456 466,50
Comptes financiers	168 930,41	1 921 056,98
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	349 605,14	2 377 523,48
Total de l'actif I+II	5 102 066,47	16 994 082,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	4 327 076,05	14 010 891,04
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	679 379,29	1 133 289,84
Capitaux propres I	5 006 455,34	15 144 180,88
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	5 006 455,34	15 144 180,88
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	30 410,89	57 376,50
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	30 410,89	57 376,50
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	65 200,24	34 271,83
Concours bancaires		1 758 252,93
Sous-total autres passifs IV	65 200,24	1 792 524,76
Total Passifs : I+II+III+IV	5 102 066,47	16 994 082,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	426 527,82	472 096,16
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	5 433,35	1 249,25
Sous-total produits sur opérations financières	431 961,17	473 345,41
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-2 084,72	-11 018,40
Sous-total charges sur opérations financières	-2 084,72	-11 018,40
Total revenus financiers nets (A)	429 876,45	462 327,01
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-175 506,86	-212 551,40
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-175 506,86	-212 551,40
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	254 369,59	249 775,61
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-168 353,47	6 181,90
Sous-total revenus nets I = (C+D)	86 016,12	255 957,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 115 170,51	1 288 280,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-63 284,13	-40 069,46
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 051 886,38	1 248 210,69
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 371 420,47	-88 201,70
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	680 465,91	1 160 008,99

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-108 774,49	-203 687,51
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-42,11	42,11
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-108 816,60	-203 645,40
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	21 713,86	-79 031,26
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-87 102,74	-282 676,66
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	679 379,29	1 133 289,84

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, d'une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Net Return sur un horizon d'investissement supérieur à cinq ans tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	46 089 511,42	25 308 373,70	17 969 146,00	15 144 180,88	5 006 455,34
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC en EUR					
Actif net	109 338,47	76 009,34	72 182,55	51 432,13	116 089,45
Nombre de titres	67,000	57,000	49,760	33,000	64,756
Valeur liquidative unitaire	1 631,91	1 333,49	1 450,61	1 558,54	1 792,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	305,57	-288,13	118,10	120,04	244,49
Capitalisation unitaire sur revenu	2,99	11,76	7,04	16,97	20,72
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC en EUR					
Actif net	45 965 004,61	25 224 869,48	17 896 745,85	15 092 748,75	4 890 365,89
Nombre de titres	23 601,966	15 756,466	10 215,176	7 969,866	2 231,650
Valeur liquidative unitaire	1 947,50	1 600,92	1 751,97	1 893,72	2 191,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	363,63	-344,86	141,80	145,05	297,82
Capitalisation unitaire sur revenu	14,11	24,35	18,80	32,04	37,94
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC en EUR					
Actif net	15 168,34	7 494,88	217,60		
Nombre de titres	122,551	74,551	2,000		
Valeur liquidative unitaire	123,77	100,53	108,80		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	23,24	-21,79	8,94		
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,44	0,23	0,04		

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	<u>Parts A</u> : 1,40% TTC, taux maximum <u>Parts I</u> : 0,80% TTC, taux maximum <u>Parts R</u> : 2% TTC taux maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Sur la base des frais réels, dans la limite de 0,70% maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	<u>Parts A - Parts I - Parts R</u> : Néant
4	Commissions de mouvement	Néant	
5	Commission de surperformance	Actif net	<u>Parts A – Parts I - Parts R</u> : 15% de la performance positive nette de frais courants du FCP, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return TTC

Seuls les coûts liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est égale à 15%.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois.

Par exception, la première période de référence de la part A débutera le 11 décembre 2014 et prendra fin le dernier jour ouvré du mois de Décembre 2015.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à celle d'un FCP de référence investi sur l'indice Euro Stoxx Net Return et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du FCP de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du FCP de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du FCP de référence est négative.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du FCP de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (high water mark).

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (high water mark).

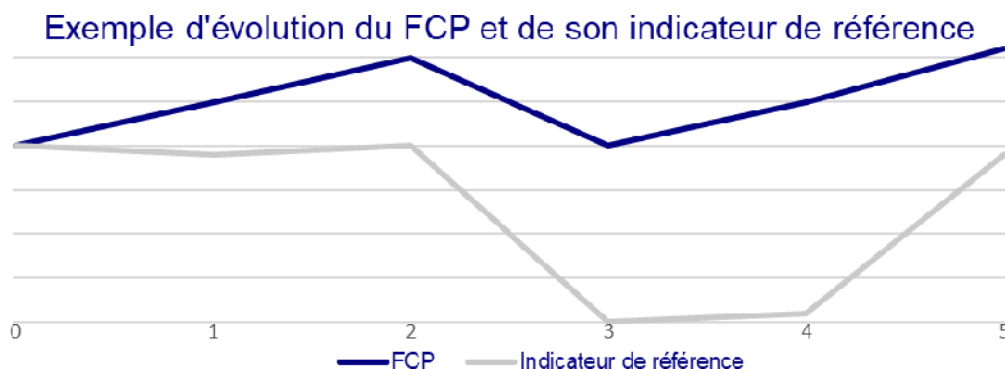
- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du FCP de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au FCP de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du FCP de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Exemple de calcul de la commission de surperformance



Année 1 : Le fonds présente une performance positive, et une surperformance par rapport à son indice : il y a donc versement d'une commission de surperformance, qui représentera 15% de la performance du fonds, car la performance du fonds fictif de référence est négative.

Année 2 : Le fonds présente une performance positive, et une surperformance par rapport à son indice : il y a donc versement d'une commission de surperformance, qui représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence, car cette dernière est positive.

Année 3 : Pas de commission de surperformance car la performance du FCP sur l'exercice est négative, bien qu'il y ait une large surperformance.

Année 4 : Pas de commission de surperformance car le FCP reste inférieur à son High Water Mark, bien que la performance du FCP soit positive sur l'exercice et qu'il y ait une surperformance par rapport au fonds de référence.

Année 5 : Pas de commission de surperformance car il y a une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	15 144 180,88	17 969 146,00
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 748 105,83	471 321,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-16 083 270,74	-4 590 627,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	254 369,59	249 775,61
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 051 886,38	1 248 210,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-108 816,60	-203 645,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	5 006 455,34	15 144 180,88

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC		
Parts souscrites durant l'exercice	32,756	50 088,25
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-1 558,59
Solde net des souscriptions/rachats	31,756	48 529,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64,756	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 730,784	3 698 017,58
Parts rachetées durant l'exercice	-7 469,000	-16 081 712,15
Solde net des souscriptions/rachats	-5 738,216	-12 383 694,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 231,650	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC FR0012368744	Capitalisation	Capitalisation	EUR	116 089,45	64,756	1 792,72
FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC FR0011603794	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 890 365,89	2 231,650	2 191,36

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE +/-	ITALIE +/-	FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 722,67	1 207,27	858,56	845,63	788,19	343,42
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	2 426,24	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	7 148,91					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	168,93				168,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					168,93

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	168,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	168,93						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif Dépôts Actions et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées Titres de créances Opérations temporaires sur titres Créances Comptes financiers Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres Emprunts Dettes Comptes financiers Hors-bilan Devises à recevoir Devises à livrer Futures options swaps Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif Obligations convertibles en actions Obligations et valeurs assimilées Titres de créances Opérations temporaires sur titres Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres Hors-bilan Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	179 500,03
	Coupons et dividendes en espèces	1 174,70
Total des créances		180 674,73
Dettes		
	Frais de gestion fixe	65 200,24
Total des dettes		65 200,24
Total des créances et des dettes		115 474,49

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 908,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	173 598,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	86 016,12	255 957,51
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	86 016,12	255 957,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	86 016,12	255 957,51

Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	1 341,93	560,13
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	1 341,93	560,13
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 341,93	560,13
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	1 341,93	560,13
Total	1 341,93	560,13
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	84 674,19	255 397,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	84 674,19	255 397,38
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	84 674,19	255 397,38
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	84 674,19	255 397,38
Total	84 674,19	255 397,38
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	680 465,91	1 160 008,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	680 465,91	1 160 008,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	680 465,91	1 160 008,99

Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	15 832,83	3 961,35
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	15 832,83	3 961,35
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	15 832,83	3 961,35
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	15 832,83	3 961,35
Total	15 832,83	3 961,35
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	664 633,08	1 156 047,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	664 633,08	1 156 047,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	664 633,08	1 156 047,64
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	664 633,08	1 156 047,64
Total	664 633,08	1 156 047,64
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 722 679,33	94,33
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 722 679,33	94,33
Assurance			597 876,13	11,94
AGEAS	EUR	1 559	93 228,20	1,86
ALLIANZ SE-REG	EUR	264	103 092,00	2,06
ASR NEDERLAND NV	EUR	1 365	82 746,30	1,65
AXA SA	EUR	748	30 638,08	0,61
GENERALI	EUR	2 197	78 542,75	1,57
HANNOVER RUECK SE	EUR	401	106 746,20	2,14
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	183	102 882,60	2,05
Automobiles			80 729,21	1,61
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	713	42 829,91	0,85
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	366	37 899,30	0,76
Banques commerciales			180 809,28	3,61
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	3 994	77 763,18	1,55
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	2 280	40 014,00	0,80
ING GROEP NV	EUR	972	23 337,72	0,47
INTESA SANPAOLO	EUR	6 704	39 694,38	0,79
Boissons			215 453,18	4,30
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	1 972	108 262,80	2,16
HEINEKEN NV	EUR	1 537	107 190,38	2,14
Construction et ingénierie			46 267,20	0,92
EIFPAGE	EUR	378	46 267,20	0,92
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			422 489,70	8,44
BANCA GENERALI SPA	EUR	1 526	87 287,20	1,74
CARREFOUR SA	EUR	3 899	55 482,77	1,11
KESKO OYJ-B SHS	EUR	4 677	90 032,25	1,80
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	2 742	95 613,54	1,91
NN GROUP NV	EUR	1 431	94 073,94	1,88
Electricité			247 733,27	4,95
ENDESA SA	EUR	2 262	69 285,06	1,38
ENEL SPA	EUR	11 524	102 298,55	2,05
IBERDROLA SA	EUR	4 124	76 149,66	1,52
Equipements et fournitures médicaux			52 944,00	1,06
BIOMERIEUX	EUR	480	52 944,00	1,06
FPI Bureautiques			40 369,10	0,81
GECINA SA	EUR	499	40 369,10	0,81
FPI de détail			100 892,38	2,02
KLEPIERRE	EUR	1 283	43 288,42	0,86
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	621	57 603,96	1,16

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gaz			117 107,46	2,34
ENAGAS SA	EUR	5 598	73 613,70	1,47
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	1 678	43 493,76	0,87
Grands magasins et autres			5 972,05	0,12
PROSUS NV	EUR	113	5 972,05	0,12
Hôtels, restaurants et loisirs			62 781,96	1,25
LA FRANCAISE DES JEUX UNITED	EUR	2 658	62 781,96	1,25
Industrie aérospatiale et défense			38 251,40	0,76
MTU AERO ENGINES AG	EUR	34	12 080,20	0,24
SAFRAN SA	EUR	88	26 171,20	0,52
Infrastructure de transports			3 025,14	0,06
AENA SME SA	EUR	127	3 025,14	0,06
Logiciels			80 312,17	1,60
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	4 717	63 019,12	1,25
SAP SE	EUR	83	17 293,05	0,35
Machines			116 178,00	2,32
GEA GROUP AG	EUR	2 010	116 178,00	2,32
Marchés de capitaux			150 005,77	3,00
FINECOBANK SPA	EUR	2 722	60 428,40	1,21
NORDEA BANK ABP	EUR	5 569	89 577,37	1,79
Media			11 786,46	0,24
PUBLICIS GROUPE	EUR	133	11 786,46	0,24
Médias et services interactifs			47 533,20	0,95
SCOUT24 SE	EUR	554	47 533,20	0,95
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			42 390,81	0,85
QIAGEN N.V.	EUR	1 091	42 390,81	0,85
Papier et industrie du bois			36 689,20	0,73
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	1 480	36 689,20	0,73
Pétrole et gaz			432 899,42	8,65
ENI SPA	EUR	6 826	110 171,64	2,20
ITALGAS SPA	EUR	10 953	104 217,80	2,08
OMV AG	EUR	2 561	121 698,72	2,44
REPSOL SA	EUR	1 255	19 985,88	0,40
TOTALENERGIES SE	EUR	1 382	76 825,38	1,53
Produits alimentaires			54 974,48	1,10
DANONE	EUR	716	54 974,48	1,10
Produits chimiques			211 801,63	4,23
AKZO NOBEL	EUR	1 468	86 905,60	1,74
BASF SE	EUR	793	35 232,99	0,70
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 304	89 663,04	1,79
Produits de soins personnels			101 736,48	2,03
BEIERSDORF AG	EUR	1 086	101 736,48	2,03

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits domestiques			111 188,84	2,22
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 598	111 188,84	2,22
Produits pharmaceutiques			27 279,48	0,54
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	562	27 279,48	0,54
Services aux collectivités			390 959,61	7,81
E.ON SE	EUR	9 510	153 348,75	3,06
ENGIE	EUR	2 978	66 736,98	1,33
HERA SPA	EUR	24 996	100 483,92	2,01
POSTE ITALIANE SPA	EUR	3 277	70 389,96	1,41
Services aux professionnels			66 237,66	1,32
BUREAU VERITAS SA	EUR	2 437	66 237,66	1,32
Services de télécommunication diversifiés			241 807,93	4,83
CELLNEX TELECOM SA	EUR	308	8 448,44	0,17
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	1 337	50 458,38	1,01
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	28 487	113 264,31	2,26
ORANGE	EUR	4 904	69 636,80	1,39
Services financiers diversifiés			187 697,47	3,75
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	228	51 003,60	1,02
EURONEXT NV	EUR	531	67 968,00	1,35
EXOR NV	EUR	129	9 346,05	0,19
FERROVIAL SE	EUR	1 073	59 379,82	1,19
Sociétés commerciales et de distribution			43 868,54	0,88
REXEL SA	EUR	1 306	43 868,54	0,88
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			49 421,68	0,99
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	3 976	49 421,68	0,99
Soins et autres services médicaux			105 209,04	2,10
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	2 148	105 209,04	2,10
Total			4 722 679,33	94,33

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AEX FUT 0126	2	4 512,00		380 820,00
CAC 40 FUT 0126	9	2 925,00		733 860,00
DAX 30 PERF 0326	6	12 310,00		740 700,00
FTSE/MIB 0326	1	3 615,00		225 265,00
MEFF IBEX35 E 0126	2	6 420,00		345 590,00
Sous-total 1.		29 782,00		2 426 235,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		29 782,00		2 426 235,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 722 679,33
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	29 782,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	349 605,14
Autres passifs (-)	-95 611,13
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	5 006 455,34

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	EUR	64,756	1 792,72
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	EUR	2 231,650	2 191,36

6. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis EfficientBeta Euro
 Part I : FR0011603794
 OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 avril 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, d'une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Net Return sur un horizon d'investissement supérieur à cinq ans tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci.

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP est exposé à titre principal, à hauteur de 60% au moins, sur les marchés d'actions de la zone Euro à travers soit des titres vifs, soit des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions de la zone Euro. Il sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation des mêmes pays de la zone Euro que ceux de son indicateur de référence.

Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, est d'abord appliquée une liste d'exclusion des valeurs trop fortement liées à des activités présentant un risque de durabilité élevé. Suivant les activités, ces exclusions peuvent être absolues ou soumises à l'évaluation d'une politique de mitigation des risques de durabilité. Le détail de ces exclusions est disponible sur le site internet de Finaltis.

En vue d'améliorer la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du portefeuille, et d'éliminer les valeurs présentant dans chaque secteur les plus forts risques de durabilité, un filtre ESG est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Au moins 90% des valeurs doivent avoir une notation ESG. Le filtre exclut de l'univers d'investissement (« approche Best in Class ») toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Après cette construction du portefeuille, la note ESG moyenne continue d'être suivie, ainsi que les alertes et controverses qui peuvent conduire à l'élimination d'une valeur. Le classement ESG sectoriel permet aussi d'identifier les sociétés prioritaires pour l'engagement actionnarial.

Initialement, l'univers d'investissement est constitué des actions des pays de la zone Euro. Dans un second temps, un univers d'investissement réel, déterminé trimestriellement selon la fréquence de recalcul de l'indicateur de référence, est défini en ne conservant que les actions les plus liquides déterminées comme les actions dont la liquidité quotidienne moyenne sur les trois derniers mois est supérieure à 10 millions d'Euros. Puis, cet univers d'investissement réel est utilisé pour construire le portefeuille théorique déterminé successivement selon (1) une estimation propriétaire systématique de Finaltis des volatilités et des corrélations des rendements des actions et (2) la mise en œuvre de la méthode systématique quantitative minimum variance dont la conjugaison vise à optimiser le couple rendement-risque. Ce portefeuille théorique a le plus souvent une corrélation élevée à l'indicateur de référence et une volatilité plus faible que celle de celui-ci.

Enfin, la dernière étape consiste à calculer le portefeuille du FCP en ajustant la volatilité du portefeuille théorique à celle de l'indicateur de référence par application d'un coefficient multiplicateur à l'ensemble de ses positions, sous contrainte du respect à tout moment des ratios de diversification, qui conduit à moduler le niveau d'exposition du FCP. Cette dernière étape est réalisée dès lors que la volatilité ex ante du portefeuille du FCP s'écarte significativement de celle de l'indicateur de référence.

L'ajustement de volatilité peut conduire à exposer le FCP aux actions et aux titres de créance et instruments du marché monétaire au-delà de 100% de son actif net, mais à un niveau toujours inférieur à la limite de 200% de l'actif net. L'exposition aux actions est comprise entre 60% et 200%. L'exposition aux actions réalisée par le biais de contrats dérivés de gré à gré sur actions ne peut dépasser 100% de l'actif net. L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire est comprise entre 0% et 25%.

Principaux actifs traités : Le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA, mais n'a pas de contrainte de répartition géographique ou sectorielle. Pour les seuls besoins de sa gestion de trésorerie, il peut également être investi en instruments financiers à terme négociés de gré à gré, en instruments de dette émis ou garantis par des Etats de l'OCDE, et en OPC dans la limite de 10%.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible				A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise

locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement. Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		5 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 600 EUR	2 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,03%	-21,80%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 080 EUR	8 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,18%	-4,38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 500 EUR	11 820 EUR
	Rendement annuel moyen	4,97%	3,40%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 170 EUR	14 600 EUR
	Rendement annuel moyen	41,71%	7,87%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	135 EUR	820 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,3%	1,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 3,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

	Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. 0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,09% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière 109 EUR
Coûts de transaction	0,26% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. 26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats	0%. Calculé comme 15% de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : www.finaltis.com/efficientbeta-euro (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis EfficientBeta Euro
 Part A : FR0012368744
 OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 avril 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, d'une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Net Return sur un horizon d'investissement supérieur à cinq ans tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci.

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP est exposé à titre principal, à hauteur de 60% au moins, sur les marchés d'actions de la zone Euro à travers soit des titres vifs, soit des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions de la zone Euro. Il sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation des mêmes pays de la zone Euro que ceux de son indicateur de référence.

Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, est d'abord appliquée une liste d'exclusion des valeurs trop fortement liées à des activités présentant un risque de durabilité élevé. Suivant les activités, ces exclusions peuvent être absolues ou soumises à l'évaluation d'une politique de mitigation des risques de durabilité. Le détail de ces exclusions est disponible sur le site internet de Finaltis.

En vue d'améliorer la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du portefeuille, et d'éliminer les valeurs présentant dans chaque secteur les plus forts risques de durabilité, un filtre ESG est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Au moins 90% des valeurs doivent avoir une notation ESG. Le filtre exclut de l'univers d'investissement (« approche Best in Class ») toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Après cette construction du portefeuille, la note ESG moyenne continue d'être suivie, ainsi que les alertes et controverses qui peuvent conduire à l'élimination d'une valeur. Le classement ESG sectoriel permet aussi d'identifier les sociétés prioritaires pour l'engagement actionnarial.

Initialement, l'univers d'investissement est constitué des actions des pays de la zone Euro. Dans un second temps, un univers d'investissement réel, déterminé trimestriellement selon la fréquence de recalcul de l'indicateur de référence, est défini en ne conservant que les actions les plus liquides déterminées comme les actions dont la liquidité quotidienne moyenne sur les trois derniers mois est supérieure à 10 millions d'Euros. Puis, cet univers d'investissement réel est utilisé pour construire le portefeuille théorique déterminé successivement selon (1) une estimation propriétaire systématique de Finaltis des volatilités et des corrélations des rendements des actions et (2) la mise en œuvre de la méthode systématique quantitative minimum variance dont la conjugaison vise à optimiser le couple rendement-risque. Ce portefeuille théorique a le plus souvent une corrélation élevée à l'indicateur de référence et une volatilité plus faible que celle de celui-ci.

Enfin, la dernière étape consiste à calculer le portefeuille du FCP en ajustant la volatilité du portefeuille théorique à celle de l'indicateur de référence par application d'un coefficient multiplicateur à l'ensemble de ses positions, sous contrainte du respect à tout moment des ratios de diversification, qui conduit à moduler le niveau d'exposition du FCP. Cette dernière étape est réalisée dès lors que la volatilité ex ante du portefeuille du FCP s'écarte significativement de celle de l'indicateur de référence.

L'ajustement de volatilité peut conduire à exposer le FCP aux actions et aux titres de créance et instruments du marché monétaire au-delà de 100% de son actif net, mais à un niveau toujours inférieur à la limite de 200% de l'actif net. L'exposition aux actions est comprise entre 60% et 200%. L'exposition aux actions réalisée par le biais de contrats dérivés de gré à gré sur actions ne peut dépasser 100% de l'actif net. L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire est comprise entre 0% et 25%.

Principaux actifs traités : Le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA, mais n'a pas de contrainte de répartition géographique ou sectorielle. Pour les seuls besoins de sa gestion de trésorerie, il peut également être investi en instruments financiers à terme négociés de gré à gré, en instruments de dette émis ou garantis par des Etats de l'OCDE, et en OPC dans la limite de 10%.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible				A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise

locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement. Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		5 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 600 EUR	2 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,03%	-21,81%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 030 EUR	7 790 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,66%	-4,87%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 430 EUR	11 460 EUR
	Rendement annuel moyen	4,34%	2,77%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 090 EUR	14 230 EUR
	Rendement annuel moyen	40,88%	7,31%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2018.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	195 EUR	1 162 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,9%	2,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,69% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	169 EUR
Coûts de transaction	0,26% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0%. Calculé comme 15% de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : www.finaltis.com/efficientbeta-euro (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

Dénomination du produit:

Finaltis Efficient Beta Euro

Identifiant d'entité juridique:

969500QV01KVWHNEJ544

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Caracteristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%



Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP Finaltis EfficientBeta Euro a atteint ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application d'un filtre ESG "best-in-class" à chaque rebalancement trimestriel du portefeuille, éliminant 25% des plus mauvaises notes de chaque secteur.
- Application de la politique d'exclusion de Finaltis

- *Vote aux assemblées générales*
- *Engagement actionnarial*

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

31/12/2025	
Score ESG pondéré	5.27
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre de valeurs avec controverses	85%
Nombre de valeurs avec controverses hautes/critiques	9.9%
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

Le score ESG pondéré a une valeur comprise entre 0 et 10. 10 est la meilleure note.

● **.....et par rapport aux périodes précédentes?**

Ces informations ont été publiées pour la première fois cette année.

31/12/2024	
Score ESG pondéré	5.03
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre de valeurs avec controverses	89%
Nombre de valeurs avec controverses hautes/critiques	8.8%
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

Note :Les scores de 2024 ont été recalculés à partir de la nouvelle base ESG

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

- *Non applicable : le FCP Finaltis EfficientBeta ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?]**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au 31/12/2024



— — — Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non applicable

— — — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Details:

Non applicable

Comment ce produit a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives ont été intégrées prises en compte dans le calcul du score ESG, sur lequel repose le filtre Best-In-Class.

Par ailleurs, la PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

La PAI 14 (Exposition à des armes controversées) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel. Elle est aussi prise en considération par la politique d'exclusion spécifique du FCP : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, le stockage des armes biologiques ou chimiques, du phosphore blanc, de l'uranium appauvri et des armes nucléaires.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
E.ON AG	Utilities	3.06%	GERMANY
OMV AG	Energy	2.43%	AUSTRIA
GEA GROUP AG	Industrials	2.32%	GERMANY
KONINKLIJKE KPN NV	Communication Services	2.26%	NETHERLANDS
HENKEL KGAA	Consumer Staples	2.22%	GERMANY
ENI SPA	Energy	2.20%	ITALY
AB INBEV	Consumer Staples	2.16%	BELGIUM
HEINEKEN NV	Consumer Staples	2.14%	NETHERLANDS
HANNOVER RUECKVERSICHERU-REG	Financials	2.13%	GERMANY

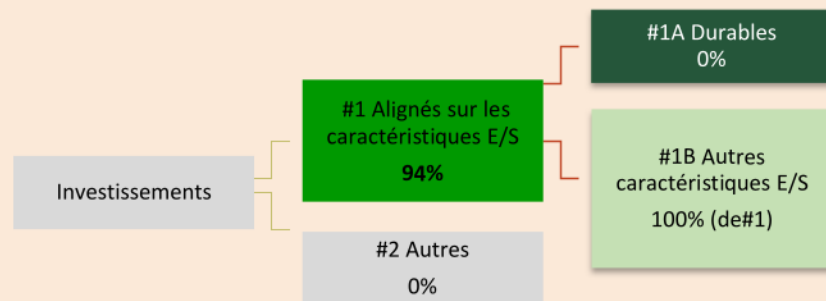
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

FRESENIUS SE	Health Care	2.10%	GERMANY
ITALGAS SPA	Utilities	2.08%	ITALY
ALLIANZ AG-REG	Financials	2.06%	GERMANY
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Financials	2.05%	GERMANY
ENEL SPA	Utilities	2.04%	ITALY
BEIERSDORF	Consumer Staples	2.03%	GERMANY

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs?

Au 31/12/2025, l'exposition des valeurs alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues représente 94% de l'encours du FCP en raison de l'effet de levier. Tous les investissements étaient alignés avec ces caractéristiques.



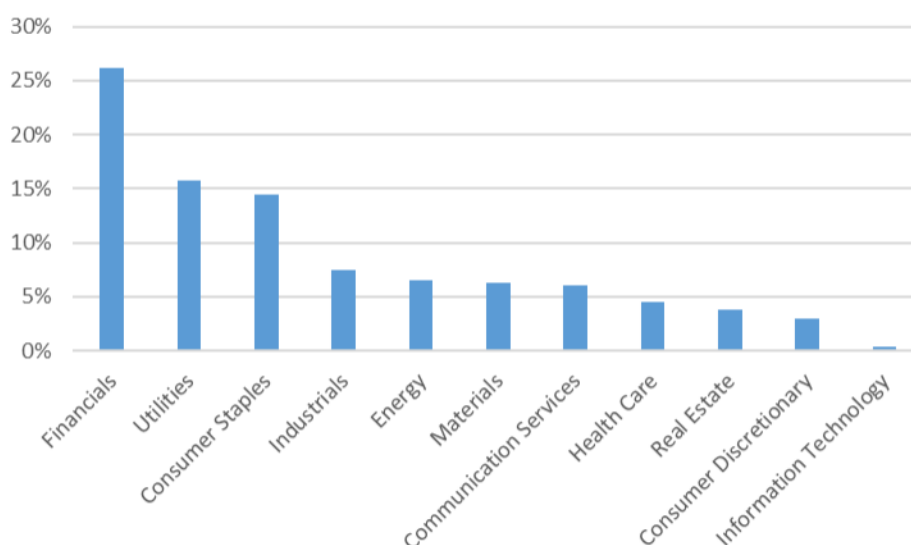
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?



- Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

- Non applicable : le FCP Finaltis EfficientBeta ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹²?

☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

¹² Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Non applicable



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le FCP a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

1. *Le Filtrage Best-In-Class à chaque rebalancement trimestriel*
2. *L'application de la politique d'exclusion de Finaltis, ainsi que de la politique d'exclusion spécifique au FCP.*

rebalancement mars 2025 : 4 valeurs exclues

rebalancement juin 2025 : 3 valeurs exclues

rebalancement sept 2025 : 3 valeurs exclues

rebalancement dec 2025 : 3 valeurs exclues

3. *L'actionnariat actif :*

Le FCP a voté à 70 Assemblées Générales.

Nombre d'assemblées générales avec au moins un vote CONTRE ou ABSTENTION : 26 (34,67%)

Le FCP a voté 79 fois contre le management soit 6,04% des résolutions.